

ANTHROPOLOGY AT THE CROSSROADS

The view from France

Sophie Chevalier (ed.)

2015. Canon Pyon: Sean Kingston Publishing. ISBN 9- 78 1907 77 4409. 151 p.

Texte: Suzanne Chappaz-Wirthner, chercheuse indépendante

Dans son livre *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Marc Augé remarque que si l'anthropologie est à même de s'adapter aux transformations du monde qu'elle se donne pour mission de comprendre, c'est qu'elle n'a de cesse d'intégrer dans sa démarche une réflexion critique sur ses conditions d'existence et ses choix conceptuels et thématiques (1994: 61).

L'ouvrage édité par Sophie Chevalier, professeure d'anthropologie à l'Université de Picardie à Amiens et cofondatrice de la revue en ligne *ethnographiques.org*, s'inscrit dans cette perspective réflexive. Il réunit les contributions des chercheuses et des chercheurs français invités par David Shankland, directeur du *Royal Anthropological Institute*, à présenter à leurs collègues britanniques les orientations récentes de la discipline dans leur pays. Ce *French Anthropology Day* eut lieu le 4 novembre 2011 à l'Institut français de Londres, inaugurant une série de journées similaires destinées à mettre en lumière la diversité des trajectoires que l'anthropologie décrit dans les différents pays du globe en fonction de ses ancrages institutionnels particuliers.

S'il existe une singularité de l'anthropologie en France, elle relève donc moins d'un «esprit national» dont les anthropologues se feraient les témoins complaisants que des circonstances qui ont présidé à sa naissance et à son développement. Ce point de vue relie les sept contributions réunies en chapitres dans ce livre. J'ai choisi d'en présenter les aspects saillants.

L'anthropologie a procédé ces dernières années à la redéfinition de son projet, de ses concepts et de ses méthodes dans le cadre contraignant propre à l'organisation des modes de production de la connaissance, s'adaptant ainsi de manière créative aux défis de la globalisation. Deux chapitres s'attachent à analyser cette réorganisation du champ: le chapitre I *Anthropology in France today: a view from within*, écrit

de concert par Sophie Chevalier et Emmanuelle Lallement, et le chapitre IV *The rise and fall of French 'anthropology at home'* rédigé par la première. Les auteures montrent que si singularité française il y a, elle est à mettre au compte des relations ambiguës que l'anthropologie entretient avec la sociologie et la philosophie, ces disciplines proches forgées dans la même matrice historique, une proximité sororale qui se trouve tempérée toutefois par la distance nécessaire à l'affûtage du profil institutionnel. Par ailleurs, si la décolonisation ébranla la «division du travail» entre la sociologie et l'anthropologie héritée des temps coloniaux et répercutée aussi bien dans le champ académique que dans le champ muséal, entraînant l'émergence d'une anthropologie at home, celle-ci eut à définir sa position par rapport à une «ethnologie de la France» confrontée de son côté à la nécessité de se défaire des entraves que lui valut à ses débuts sa collusion avec la construction d'une «nation française». L'apparition relativement tardive de l'anthropologie urbaine en France, inaugurée par les travaux de Georges Balandier et de Gérard Althabe, contribua à ôter de leur pertinence à ces clivages, créant dans le même temps les conditions propices au renouvellement de l'anthropologie générale. Les auteures soulignent le rôle actif joué à cet égard par l'Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie (AFEA), fondée en 2009 à l'EHESS à Paris dans le but de «présenter un front uni» face aux menaces que font peser sur le statut académique de l'anthropologie les réformes entreprises par le gouvernement français au sein du CNRS et des universités à la fin des années 1990.

Quelle place cette réorganisation de l'anthropologie laisse-t-elle à l'une des figures qui en domina le champ pendant plus de trente ans? C'est de cette question que traite Emmanuel Désveaux dans le chapitre II *Lévi-Strauss and his heirs*. Il y procède à une évaluation critique de deux anthropologues considérés comme les héritiers intellectuels et institutionnels

du maître: Françoise Héritier et Philippe Descola. Tous deux ont succédé à Lévi-Strauss au Collège de France, l'une accédant à sa chaire en 1983, l'autre en 2000. Si l'une et l'autre reprennent à leur compte «le legs du maître», c'est en procédant à une lecture biaisée de l'œuvre de Lévi-Strauss, dans laquelle l'auteur voit les prémices d'un retour de la substance dans des domaines d'où le structuralisme l'avait pourtant expulsée. Chez Françoise Héritier, il se manifeste dans une approche de la parenté qui réintroduit l'élément biologique dans un champ que Lévi-Strauss s'était justement employé à dénaturer (l'auteur fait-il ici référence à la notion de «cumul de l'identique» dont elle se sert pour définir un «inceste du deuxième type»?). Quant à Philippe Descola, c'est à la définition du totémisme qu'il fait subir un infléchissement similaire lorsque le redéfinissant au sein de son système d'ontologies, en se fondant sur des exemples australiens pour l'essentiel, il renoue selon l'auteur avec la notion de «participation» de Lévi-Bruhl réfutée par Lévi-Strauss.

C'est d'héritage également dont traite Benoît de l'Estoile dans le chapitre V *Can French anthropology outlive its museums?* L'auteur fait ici référence aux remaniements récents survenus dans le champ muséal avec la clôture quasi simultanée en 2005/2006 de deux institutions auxquelles l'histoire de l'anthropologie en France est étroitement liée: Le Musée de l'Homme fondé par Paul Rivet en 1937, qui fut un haut lieu de la résistance sous le régime de Vichy, et le Musée national des arts et traditions populaires fondé la même année par Georges Henri Rivière sous l'impulsion du Front populaire. Tous deux se trouvèrent lors de leur clôture dépouillés de leur rôle de «musée-laboratoire» en même temps que d'une grande partie de leurs collections transférées respectivement au Musée du quai Branly (MQB) à Paris et au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) à Marseille. Hauts fonctionnaires et commissaires d'exposition ont aujourd'hui la mainmise sur ces musées transformés en centres culturels, dont l'architecture et l'emplacement participent de la promotion autant, sinon davantage, que les collections qui y sont présentées. Quelle place une anthropologie devenue «post-muséale» peut-elle trouver au sein de ces musées «post-ethnographiques»? Selon l'Estoile, la réponse réside dans une confrontation réflexive des anthropologues avec leur histoire nationale et dans l'élaboration de nouvelles questions sur le statut des collections et la diversité des regards portés sur elles.

L'orientation prise en France par l'anthropologie entre la fin des années 70 et le début des années 90 est présentée par Michel Agier dans le chapitre III *The contemporary turn of anthropology*. Dans un monde où l'individualisme tient lieu de modèle social et où l'intensification des flux bouscule les agen-

cements communautaires et territoriaux ainsi que leurs «frontières», l'anthropologue a dû ajuster son point de vue: redéfinir ses terrains d'enquête, élaborer une démarche adaptée aux configurations enchâssées dans un ensemble englobant devenu un cadre de références obligé et se doter d'un cadre théorique adéquat. Il lui a fallu en particulier déjouer «le piège de l'identité», se défaire de ses mâchoires essentialistes et substituer le politique à l'ethnique, le *demós* à l'*ethnos*. Ainsi a-t-il été conduit à mettre l'accent sur les processus au travers desquels les «mondes contemporains» sont produits, à porter son attention sur les manières de faire de leurs acteurs, à suivre leurs parcours par-delà les frontières et à mener, au sein de «situations» dont il est lui-même partie prenante, une ethnographie réflexive et dialogique dans un cadre macro-analytique incluant le recours possible à d'autres disciplines.

L'anthropologie urbaine a, comme on l'a vu, joué un rôle décisif dans ces transformations. Dans le chapitre VI *Ethnologists and the city*, Emmanuelle Lallement revient sur les circonstances de son émergence. A la différence des Etats-Unis et de la Grande Bretagne, ce n'est qu'à partir des années 80 qu'une approche anthropologique de la ville a bénéficié en France d'une reconnaissance académique, mais il a fallu, pour que soit reconnue la pertinence de ce nouvel objet, que les chercheuses et les chercheurs procèdent à une critique interne de l'anthropologie et reviennent sur les conditions historiques qui en ont déterminé les orientations. C'est par le biais de ce questionnement réflexif, constitutif de son existence, que l'anthropologie urbaine a contribué de façon décisive au renouvellement de l'anthropologie générale et à son adaptation aux défis de la globalisation. Si la recherche a dans un premier temps transféré sur le terrain urbain (les banlieues, les quartiers défavorisés, les gangs de jeunes) des méthodes forgées au contact de petites communautés rurales ou exotiques apparemment homogènes, contribuant à la création de la catégorie «étrangers de l'intérieur», elle a dû par la suite dépasser de tels clivages. C'est dans cette perspective que l'auteure enquête sur les modes de construction de la ville à partir de situations propices à l'étude des interactions et des comportements des différents acteurs, qu'il s'agisse d'événements comme Paris Plage ou d'espaces commerciaux tels Barbès ou encore du phénomène des résidences secondaires analysé avec Sophie Chevalier et Sophie Corbillé.

Mais l'anthropologie urbaine n'en pas négligé pour autant le recours à des instruments plus «classiques» apparemment, tel l'étude de la parenté, comme Anne-Christine Trémon le montre dans le chapitre VII *Métissage and kinship: two key concepts in the study of diaspora*. Pour ses recherches sur la diaspora chinoise en Polynésie française, elle s'appuie sur la définition de Roger Brubaker (dispersion géographique, orientation vers

le pays d'origine réel ou imaginé, préservation d'une identification distincte dans la société d'accueil) et adopte une démarche qui combine ethnographie multi-sites et cadre macro-analytique. Mettant l'accent sur les pratiques, les institutions et les réseaux constitutifs d'une diaspora, elle met en lumière le rôle de médiation que la parenté joue dans cette situation transnationale, tenant lieu à la fois de cadre de reproduction dans le pays d'accueil (Tahiti en l'occurrence) et de canal de liaison avec le pays d'origine (des villages en Chine continentale). La place que les personnes occupent dans leur lignage ainsi que l'histoire de leur migration déterminent, entre le lieu de départ et le lieu d'établissement, un mouvement complexe de relations et de ruptures par lequel les membres de cette diaspora s'adaptent avec souplesse aux aléas de la conjoncture.

Répondant à l'invitation de collègues britanniques curieux d'en savoir plus sur les inflexions apportées à leur discipline commune, les contributions des anthropologues français réunies dans ce livre sont orientées par les questionnements adressés à leurs auteurs. Aussi, comme l'éditrice le souligne dans son introduction, le portrait proposé se révèle-t-il partial; il n'en revêt pas moins à mes yeux une portée majeure qui tient à la façon subtile dont les différents auteurs, tout en témoignant de leur conscience des contraintes institutionnelles et contextuelles dans lesquelles ils travaillent, tirent de cette mise en lumière critique un élan qui déjoue le pessimisme des voix annonçant ici et là «la fin de l'anthropologie».

RÉFÉRENCE

Augé Marc. 1994. *Pour une anthropologie des mondes contemporains*. Paris: Aubier.